

revue de Rexecode



n° 62

1er
trimestre
1999

Editorial

*La convergence fiscale
ne progresse pas
dans la zone euro*

Une comparaison économique de la France et des Pays-Bas

*Le chômage est-il vraiment
plus faible aux Pays-Bas ?*

*Durée du travail
et partage salaire-emploi*

*Réduction continue
des prélèvements publics
aux Pays-Bas*

L'investissement productif en France

*Comment s'analyse
l'investissement ?*

*Ralentissement
de la substitution
capital-travail*

*L'investissement informatique
en France et aux Etats-Unis*

Rexecode
Centre de Recherches
pour l'Expansion
de l'Economie
et le Développement
des Entreprises

revue de Rexecode

Le Comité d'Orientation des Etudes
réunit des économistes des institutions associées à Rexecode
afin d'orienter les programmes d'étude de Rexecode

Gérard MAARIE	Chef du Département Etudes Economiques à la Caisse Nationale du Crédit Agricole
Didier DAVYDOFF	Directeur des Etudes, de la Stratégie et des Statistiques à la Société des Bourses Françaises
Michel DIDIER	Directeur de Rexecode
Michel GENSOULEN	Chef du Service des Etudes Economiques à la Direction du Plan et de la Stratégie de France Telecom
Jean-Eudes MONCOMBLE	Chef du Département Economie d'Electricité de France
Armand LEPAS	Directeur des Affaires Economiques au Conseil National du Patronat Français
Alain SANGLERAT	Chef du Service Economique de Gaz de France à la délégation à la stratégie et à la gestion
Henry SAVAJOI	Directeur à la Direction des Etudes au Crédit d'Equipement des Petites et Moyennes Entreprises
Jean-Pierre GONDRIAN	Secrétaire Général du Groupe des Fédérations Industrielles



Revue de Rexecode • Quatre numéros par an
Editée par Rexervices 102, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris

Economistes : Michel Didier, Jean-Michel Boussemart,
François Faure, Arthur Chabrol, Alexandre Fur,
Michel Martinez, Anne Faivre, Bruno Cavalier.
Edition, secrétariat : Martine Grangé ; **Graphiques** : Aïcha Brak, Dominique Dalle-Molle.

Copyright : Rexervices





Sommaire

Editorial : La convergence fiscale de la zone euro ne progresse pas	1
Une comparaison des performances économiques de la France et des Pays-Bas	3
<i>Le " carré des performances "</i>	3
<i>Le chômage est-il vraiment plus faible aux Pays-Bas ?</i>	5
<i>La durée hebdomadaire du travail est voisine dans les deux pays</i>	6
<i>Le partage salaire-emploi est plus favorable au salaire en France, mais moins favorable à l'emploi</i>	8
<i>Une réduction continue des prélèvements publics aux Pays-Bas</i>	8
L'investissement productif en France	11
<i>Annexe : les sources des statistiques utilisées dans l'étude</i>	66
<i>Bibliographie</i>	67



Editorial

La convergence fiscale de la zone euro ne progresse pas

. Michel Didier

L'unification monétaire européenne a créé une situation inédite. Une seule monnaie, plusieurs Etats. Or, plusieurs Etats, c'est aussi plusieurs fiscalités. Jusqu'à quel point une monnaie unique est-elle compatible avec des systèmes fiscaux différents ?

Sans chercher ici une réponse d'ensemble à cette question, il est utile d'examiner s'il y a eu ou non un mouvement de convergence des prélèvements obligatoires dans la zone euro au cours des vingt dernières années. Les données d'Eurostat¹ (malheureusement un peu anciennes) permettent d'apprécier non seulement le degré de convergence du total des prélèvements obligatoires, mais aussi celui des principales composantes. Eurostat calcule en effet des « taux apparents moyens » (ou taux d'imposition implicites) sur la consommation, sur la rémunération du travail et sur les autres facteurs de production. Il apparaît que la convergence des taux d'imposition de la zone euro ne progresse pas.

Les taux globaux ne convergent plus depuis plusieurs années. En 1980, le taux des prélèvements obligatoires le plus bas de la zone

euro (onze pays) était celui de l'Espagne (26 % du PIB), le taux le plus élevé celui des Pays-Bas (46 %). L'écart était de 20 points. En 1995, entre le taux le plus élevé (Belgique à 47 %), et le plus bas (Irlande à 35 %), l'écart est de 12 %. Il y a bien eu convergence, mais cette convergence s'est entièrement opérée dans les années quatre-vingt. Depuis 1990, la convergence est interrompue, l'écart restant de l'ordre de 12 points de PIB. On notera aussi que la France se situe de façon constante au-dessus de la moyenne européenne (de deux points et demi en 1980 à trois points en 1995).

Le taux d'imposition apparent sur la consommation est relativement stable. Ce taux (TVA et autres impôts indirects rapportés à une base économique reconstituée) est passé en moyenne de 13,5 % en 1980 à 14,5 % en 1995 (pour l'ensemble de l'Union européenne). Les taux au sein de la zone euro tendent à converger. Le taux le plus bas est pour toute la période celui de l'Espagne (12 % en 1995), le plus élevé selon les années celui de la Finlande ou de l'Irlande. L'écart entre taux extrêmes diminue. De 12 % en 1980, il revient à 9 % en 1990 et à 7 % en

¹ Eurostat - Structure of the Taxation Systems in the European Union (Document 2A, 1997).

1995. La France est très proche de la moyenne européenne.

Les taux d'imposition sur le travail augmentent sans converger. De 1980 à 1995, le taux d'imposition implicite sur la rémunération du travail (y compris les cotisations sociales) a augmenté en moyenne, pour l'ensemble de l'Union européenne, de 35 % à 42 %. De 1980 à 1995, l'écart entre le taux le plus bas (Irlande en 1980 et en 1995) et le taux le plus élevé (Pays-Bas en 1980, Finlande en 1995) ne diminue pas. Il passe de 22 points en 1980 à 24 points en 1995. La France est toujours au-dessus de la moyenne européenne de deux points et demi, en 1995 comme en 1980.

Le taux implicite sur les autres facteurs de production

peut être très grossièrement assimilé à la taxation du facteur capital, bien qu'une analyse plus fine serait certainement nécessaire (cette catégorie comprend en effet aussi les impôts sur l'énergie). Les taux nationaux ont un peu convergé. L'écart passe de 42 % en 1980 (entre l'Allemagne et la Finlande), à 30 % en 1995 (écart entre la France et le Portugal). Mais l'écart, qui s'était réduit avant 1990, ne diminue plus depuis. On notera enfin que la France est toujours au-dessus de la moyenne européenne, l'écart ayant même augmenté, de quatre points en 1980 à dix points en 1995. Une analyse plus complète de ces écarts et de leurs conséquences sur les performances des pays devient un enjeu de la convergence européenne.



Une comparaison des performances économiques de la France et des Pays-Bas*

. Arthur Chabrol et Michel Didier

La France couvre un territoire de 550 000 kilomètres², soit 13 fois le territoire des Pays-Bas. La population française n'est cependant que 3,7 fois supérieure à celle des Pays-Bas (58 millions d'habitants contre 15,5 millions d'habitants aux Pays-Bas). La densité néerlandaise est en effet exceptionnellement forte, avec 450 habitants par kilomètre carré contre 109 pour la France. Le taux de croissance de la population française est en outre légèrement inférieur au taux d'accroissement démographique néerlandais (0,5 % par an sur les dix dernières années contre 0,7 % pour les Pays-Bas, pays où l'immigration est au demeurant relativement plus forte qu'en France).

Le PIB par habitant aux Pays-Bas est très proche de celui de la France (Pays-Bas : 136 000 francs, France : 139 000 francs). Il y a plus de voitures pour 1000 habitants en France, assez nettement plus de postes de téléphone, mais moins de télévisions qu'aux Pays-Bas. Il y a aussi en France environ 15% de médecins en plus, un taux de mortalité infantile un peu supérieur et une espérance de vie à la naissance très voisine (80,2 ans pour les femmes et 74,2 ans pour les hommes).

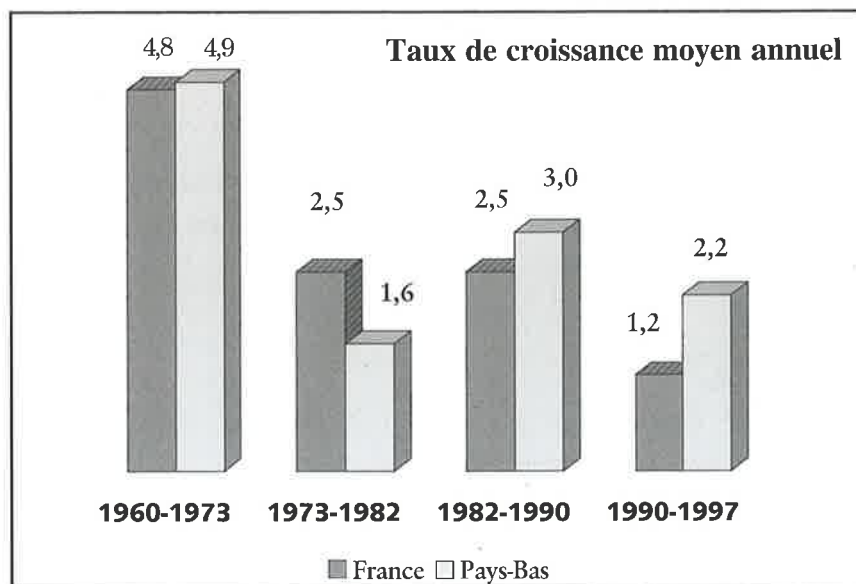
Un coup d'œil rapide sur ces indicateurs et sur d'autres montre que

la France et les Pays-Bas sont proches en termes de position dans le processus de développement économique. La comparaison des performances macroéconomiques donne cependant un avantage assez net aux Pays-Bas, au moins dans les années récentes.

Le « carré des performances »

Il est assez classique pour résumer les performances d'un pays de se référer au « carré des performances » qui classe sur une échelle les résultats obtenus en termes de croissance, d'inflation, d'échanges extérieurs et de chômage.

Le taux de croissance du PIB a reculé plus nettement en France.



* Document préparé dans le cadre de séminaires de "benchmarking" de l'Institut de l'Entreprise.



L'effort de désinflation est voisin. Il a commencé quelques années plus tôt aux Pays-Bas.

De 1982 à 1990, la croissance moyenne annuelle a été de 2,5% par an en France et de 3,0% aux Pays-Bas. L'écart, d'un demi-point sur cette période, s'est accru par la suite pour atteindre un point par an en moyenne de 1990 à 1997. Un tel écart, persistant sur quinze ans, ne relève pas d'un simple décalage conjoncturel mais relève

de mécanismes de croissance plus vigoureux.

Ce n'est pas à une facilité inflationniste que l'on peut imputer ces bons résultats. Le taux d'inflation moyen des prix à la consommation a été en effet de 2,2% par an de 1982 à 1997 aux Pays-Bas. L'inflation moyenne française sur cette même période a été de 4% par an. Il faut cependant souligner que la moyenne de la période 1982-1997 comprend deux régimes d'inflation pour la France. Depuis 1990, l'écart d'inflation entre France et Pays-Bas a disparu, les chiffres français étant même désormais inférieurs aux résultats des Pays-Bas. Il est probable que dans la moins bonne performance de croissance française

de la période, une partie s'explique par le coût du changement de régime inflationniste. Mais on observera aussi que ce coût appartient désormais au passé.

Pour ce qui est du commerce extérieur, il est clair qu'il joue dans l'économie néerlandaise un rôle encore plus important que pour l'économie française, en raison de la différence de taille entre les deux pays. Si l'on raisonne en termes de balance des exportations et des importations, c'est à dire de balance commerciale, les Pays-Bas enregistrent un avantage visible à plusieurs niveaux. Ils obtiennent un excédent permanent depuis 1980 alors que la France n'est en excédent que depuis 1992, c'est à dire depuis que la croissance française est sensiblement décalée vers le bas (diminuant ainsi le besoin d'importations). D'autre part pour 1997, l'excédent commercial des Pays-Bas était de 18 milliards de dollars, égal aux deux tiers de l'excédent français, ce qui est bien supérieur au rapport des poids économiques entre les deux pays. Enfin, les indicateurs de compétitivité classiques montrent que les Pays-Bas ont gagné des parts de marché. La différence de tendance des parts de marché s'explique certainement par la stratégie économique des Pays-Bas, et elle explique aussi en retour pour une part les écarts de performance de croissance.

Les Pays-Bas gagnent des parts de marché à l'exportation.

Parts des exportations de produits manufacturés en volume dans les exportations en %

	1980	1990	1997
• des sept principaux pays de l'Union européenne			
Pays-Bas	8,1	8,4	9,3
France	17,0	15,7	15,5
• des neuf principaux pays de l'OCDE			
Pays-Bas	5,4	5,4	5,7
France	11,3	10,1	9,9

Enfin, le dernier critère est celui du chômage. Nous reviendrons sur cette question qui mérite quelques développements mais l'examen direct des taux de chômage standardisés (publiés par exemple dans les perspectives économiques de l'OCDE) est assez limpide. Le taux de chômage est monté jusqu'à 11% en 1983 aux Pays-Bas. Puis il a diminué à 5,6% en 1997. Le taux de chômage français était de 8,3% en

1983. Il est monté à 12,4% en 1997. Il est supérieur au taux néerlandais depuis 1985.

De ces quelques comparaisons se dégagent quelques conclusions. La première est que la réussite des Pays-Bas n'est pas dans la nature des choses. Les Pays-Bas réussissaient mal avant 1982, et d'ailleurs plutôt moins bien que la France. De 1960 à 1973, le taux de croissance annuel a été dans les deux pays très voisins de 4,8%, mais de 1973 à 1982, la croissance a été fortement ralentie aux Pays-Bas pour tomber à 1,6% alors que le taux de croissance français a été en moyenne de 2,5%. Il y a donc bien quelque chose qui a changé après 1982. Aussi faut-il se tourner vers les causes probables liées à la politique économique.

La seconde conclusion est que la performance récente de l'économie néerlandaise a été plutôt meilleure que celle de la France et de la plupart des autres pays européens, en particulier pour ce qui est de la croissance et de la création d'emplois. Un grand nombre d'analystes qui avaient parlé dans les années 70 de la « maladie hollandaise » parlent de maintenant de « miracle hollandais » ou de « modèle hollandais ». Cependant, pour évaluer les performances relatives de la France et des Pays-Bas, il faut se replacer en perspective historique et prendre en compte les différences institutionnelles.

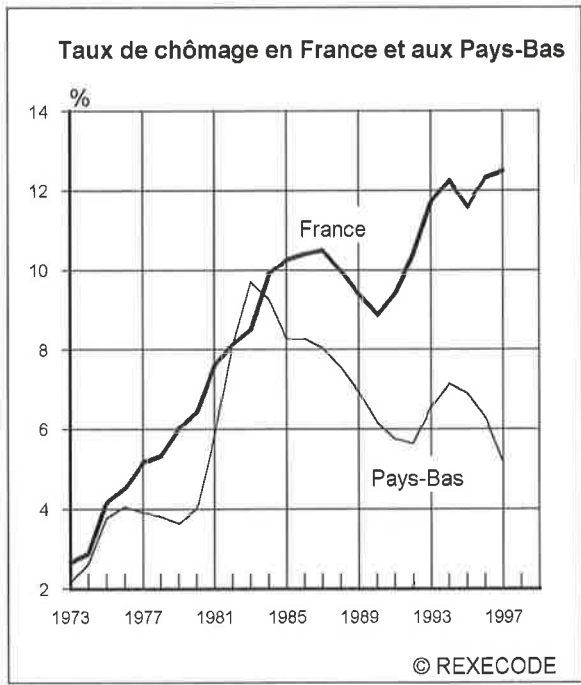
Le chômage est-il vraiment plus faible aux Pays-Bas ?

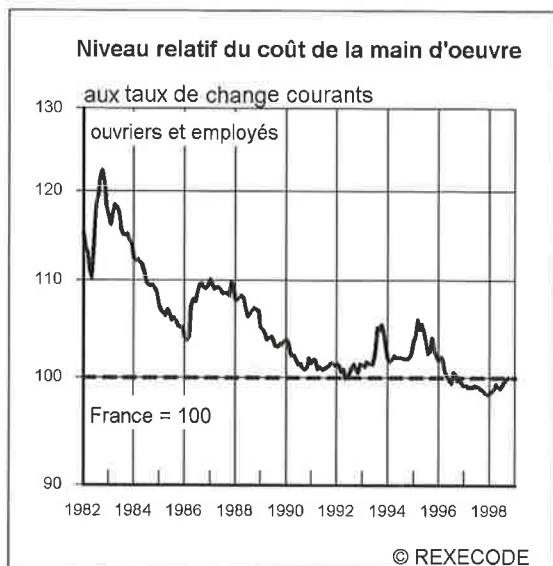
La question est controversée pour deux raisons. D'une part, entre l'emploi plein et stable et l'absence totale d'emploi accompagnée

d'une recherche active d'un emploi (le chômage au sens du BIT) sont apparues dans tous les pays des formes d'activités intermédiaires, partiellement voulues, partiellement subies, de sorte que la limite entre emploi et chômage est devenue floue. D'autre part, les législations nationales sont différentes et les régimes d'assistance incitent les bénéficiaires à se déclarer inactifs dans des proportions différentes.

Selon la définition classique du Bureau International du Travail, le taux de chômage est de l'ordre de 6% aux Pays-Bas et proche de 12% en France. Certaines études ont proposé des concepts élargis du chômage, incluant une partie des personnes travaillant à temps partiel (mais souhaitant travailler plus), les personnes en formation lors de reconversion, les personnes incitées à se retirer du marché du travail (notamment en raison de leur âge), voire les salariés peu rémunérés ou même les bénéficiaires de revenu sociaux d'assistance. Des calculs de ce genre ont conduit pour la France à un nombre de personnes « en situation d'emploi dégradée » de 6,7 millions (soit 18% de la population d'âge actif). Un calcul du même type, mais non comparable, aboutit pour les Pays-Bas à un « chômage au sens large » de 1 971 000 pour une population d'âge actif de 10 603 000, soit 19 %. Les chiffres sont proches mais les concepts sont trop flous pour être significatifs.

Les taux de chômage tendent à diverger depuis 1982.





Le coût du travail a été délibérément allégé aux Pays-Bas. Le surcoût de 20 % par rapport à la France a disparu.

La France privilégie le salaire et non l'emploi.

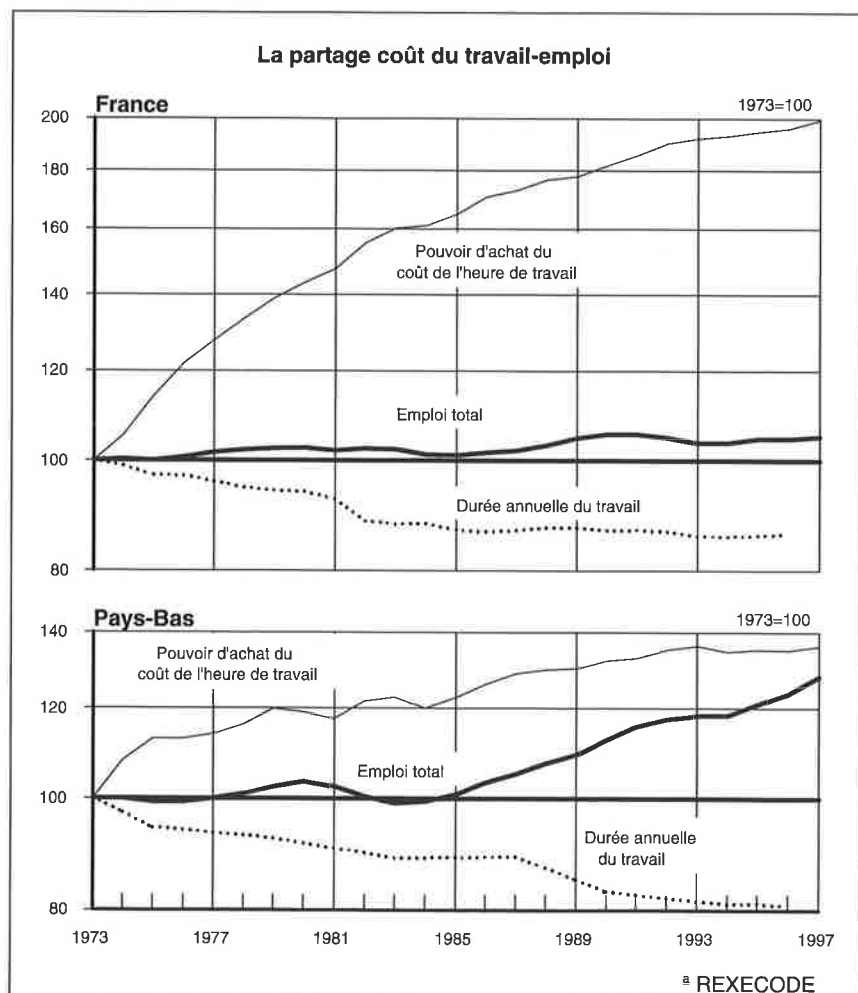
Le partage salaire-emploi est plus favorable au salaire en France, mais moins favorable à l'emploi

Un autre aspect connu et important du dynamisme de l'emploi aux Pays-Bas a été la modération des hausses du coût du travail. Le socle de la nouvelle

stratégie économique mise en place au début des années 80 a été l'accord entre les employeurs et les syndicats (« Accord de Wassenaar ») destiné à assurer la modération du coût salarial.

L'accord de Wassenaar et les accords ultérieurs entre les partenaires sociaux au niveau national ont défini les grandes orientations, alors que les négociations effectives des salaires ont eu lieu au niveau sectoriel. Ce mélange de négociations centralisées et décentralisées a, selon l'analyse de l'OCDE (Etudes économiques, Pays-Bas, 1998), accru la flexibilité du marché du travail. Le gouvernement a pour sa part largement favorisé la modération des coûts salariaux par une maîtrise de la couverture sociale, une baisse des salaires minimums et une diminution des impôts.

On notera qu'au cours des quinze dernières années, la France a aussi maîtrisé les hausses de salaires (le salaire direct a même régressé). Mais, d'une part ce ralentissement est plus tardif, d'autre part la hausse des charges sociales s'est poursuivie. Au total, le coût relatif de l'heure de travail entre les Pays-Bas et la France s'est réduit de plus de 15% entre 1982 et 1998, malgré la dévaluation du franc par rapport au florin, ce qui a permis des créations d'emploi directement (par effet de substitution) et indirectement (par effet de compétitivité).



Une réduction continue des prélèvements publics aux Pays-Bas

Le dernier point de notre comparaison porte sur les finances publiques. Les Pays-Bas avaient connu une période de grave dérapage des finances publiques jusqu'au début des années 1980.

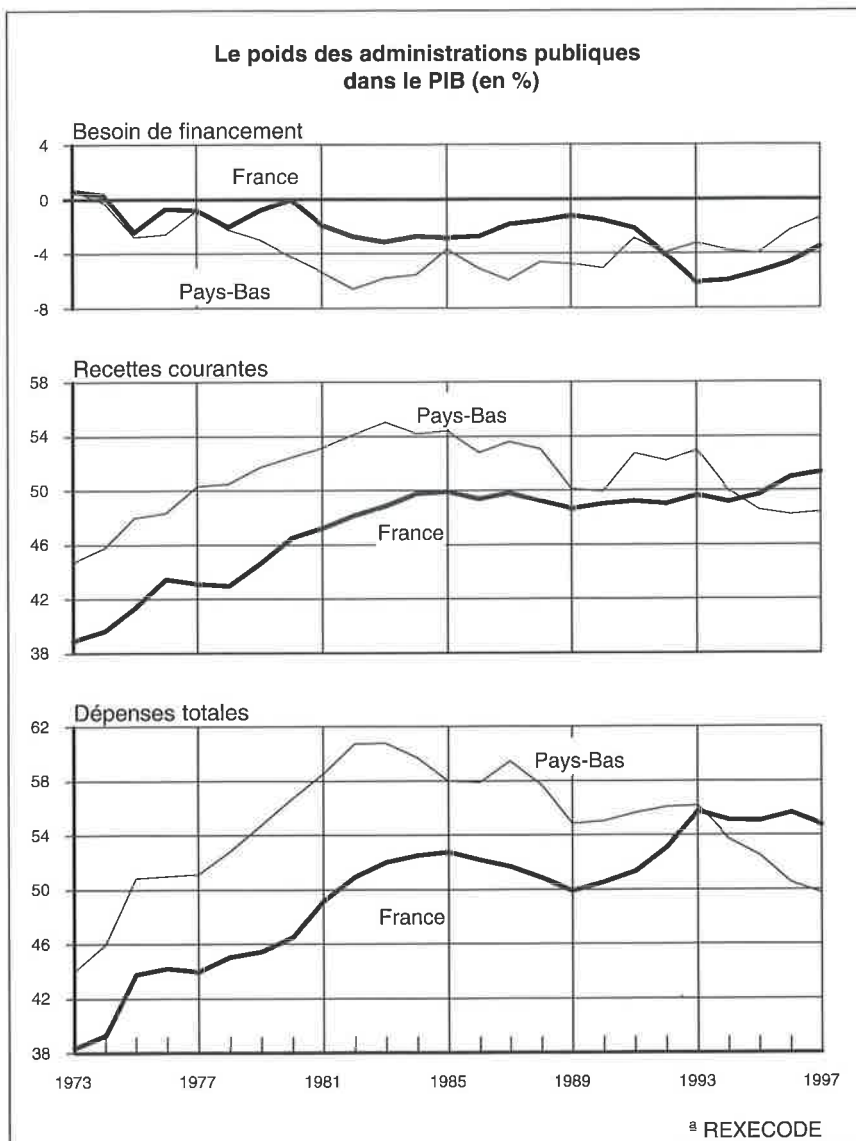
Recettes et dépenses publiques (en % du PIB) étaient très au-dessus des niveaux français, comme d'ailleurs de tous les autres pays de l'Union européenne. Le déficit des

administrations publiques s'est même creusé en 1982 jusqu'à 7% du PIB.

Il est intéressant d'observer le « mouvement de ciseaux » qui s'opère ensuite. Le poids des dépenses publiques dans le revenu national reste sur une tendance croissante en France, alors que les Pays-Bas organisent un reflux continu de la dépense publique et une lente mais permanente réduction du déficit. Sans analyser ici l'ensemble des mesures prises à cette fin, on peut observer que ces mesures n'ont pas consisté en un échelonnement du « train de vie de l'Etat », mais en des réformes structurelles très profondes : réduction des effectifs publics de 8% depuis 1987, gestion déléguée au secteur concurrentiel d'une partie de l'assurance maladie, développement rapide de fonds de pension en complément des retraites de base, etc.

On doit constater que loin de freiner la croissance économique, la réduction continue de la dépense publique s'est accompagnée d'un renforcement durable de la croissance.

Ainsi, s'est progressivement enclenché selon les termes du dernier rapport de l'OCDE sur l'économie néerlandaise, un « cercle vertueux », associant une bonne compétitivité internationale, une forte rentabilité, des investissements dynamiques et des créations rapides d'emploi, avec des effets en retour



sur la confiance des ménages et la consommation privée. L'économie française a suivi sur plusieurs points (modération salariale, désinflation, réduction du déficit public) une trajectoire comparable mais décalée de plusieurs années. C'est probablement sur le poids des prélèvements et des dépenses publiques que la divergence est la plus persistante, comme elle l'est encore sur la croissance et sur l'emploi.

